

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7440 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FARID FAZIA = 780 WAA

Date de naissance : 10.12.1966

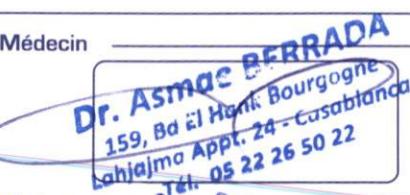
Adresse :

Ne 2

Tél. : 0661 44 7878 Total des frais engagés : 200 + 357 = 357 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/01/2023

Nom et prénom du malade : FARID ep HIDIA FAZIA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infect O.R.U

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 08 FEV 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Blanche

Le : 07/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/01/2023 2023	W	(A)	200 Dhs	Dr. Asmae BERRADA 159, Bd El Man Bourgogne Lahjajma Appt. 24 - Casablanca Tél. 05 22 26 50 22
11/01/2023	A	(B)	Anat	Dr. Asmae BERRADA 159, Bd El Man Bourgogne Lahjajma Appt. 24 - Casablanca Tél. 05 22 26 50 22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Lahjajma ZEMMAMA Nadia Avenue du Phare - Résidence Taghazout - Casablanca Tel : 05 22 29 35 44	06-01-23	Avec 357.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Asmae BERRADA

الدكتورة أسماء براادة

Médecine Générale

Diplôme Universitaire de Gynécologie Medical
de la Faculté de Bordeaux

Sérilité et Fécondité du Couple

Colposcopie

Echographie Générale

Electrocardiogramme

طب العام

دبلوم جامعي في طب النساء من جامعة بوردو

علاج عقم الزوجين

فحص عنق الرحم بالمنظار

الفحص بالصدى الصوتي

التخطيطات القلبية

06/01/2023

Casablanca, Le : الدار البيضاء في :

Mme Farid Ep Kidia Fatima Zahra

139,50

45,50

CATAFLAM 50

1 comprimé, 3 fois par jour, au milieu des repas, pendant 4 jours

82,10

INEXIUM 20

1 comprimé le matin, avant les repas, pendant 7j

50,10

NASONEX

2 pul nasal par j

40,10

XYZALL 5MG

1 comprimé, soir

TAVANIC 500

1 comprimé, , après le repas, pendant 7 jours

133,50

RHAB 357,80

Lahjajma 159 Bd Bourgogne
Résidence Shwan App. 24 Casablanca
Télé: 05 22 26 50 22

Dr. Asmae BERRADA
159, Bd El Hank Bourgogne
Lahjajma App. 24 - Casablanca
Tél. 05 22 26 50 22

SYNTHEMEDIC
22 rue Acacias bous al aouen roches
nouras casablanca
INEXIUM
20 mg
Boîte 14
64015MP/21/NRQ P.P.V: 82,10 DH
Cpr GR
6 // 118001 020591

NASONEX 50 µg dose
Suspension pour pulvérisation
Flacon de 40 doses
P.P.V: 50,10 DH
Distribué par MSD Maroc

LOT: M22035
EXP: FEB 2025
PPV: 45,50 DH



159, Bd Bourgogne, Résidence Shwan, App. 24 - Lahjajma - Casablanca

Rendez-vous: 05 22 26 50 22 / Urgence: 06 23 73 02 08 ✉ berrada.asmae65@gmail.com